DEPUIS LE 17 JUILLET 2023



Entreprises, agriculteurs <u>Usages économiques</u>



Ne pas irriguer les champs par aspersion de 11h à 18h (sauf cultures dérogeables*).

L'irrigation au goutte à goutte et par micro-aspersion est autorisée.

*maraichage, arboriculture, horticulture, pépinières, maïs et soja semences,



Ne pas arroser les terrains de golf de 11h à 19h.



Ne pas laver sa voiture chez soi.

Réduire le lavage de sa voiture en station, uniquement sur les dispositifs économes autorisés.







Particuliers, collectivités <u>Usages non-économiques</u>



Ne pas arroser:

- Jour et nuit les pelouses, les espaces verts;
- De 11h à 19h les potagers, les massifs fleuris (pleine terre et jardinières).



Ne pas laver ses façades, toitures et



Ne pas remplir sa piscine de plus 1m³ sauf remise à niveau (dans la limite de 10% du volume total) et premier remplissage après travaux.



Ne pas arroser les terrains de sport de 11h à 19h.



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privée, publique).





Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, tels que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur https://jura.gouv.fr ou sur le site Propluvia